

GENAPPE



Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août



EP: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

P.15

Je cours pour
ma forme...
C'est reparti !

P.5

Une super
parade

P.6

Un concert
lumineux

P.8

Le grand jeu

P.11

Règlement :
Préserveons la
biodiversité !

P.13-14

Plaines de vacances



LE MOT DU BOURGMESTRE

Un petit air de printemps souffle sur ce numéro du Journal de Genappe, et c'est bien agréable !

Comme vous le verrez à la lecture des pages qui suivent, on y parle de nettoyage de printemps, d'entretien des jardins, de migration des batraciens, de balades à pied et à vélos, ... Autant d'informations qui seront très utiles et qui démontrent que nous serons prêts pour accueillir les beaux jours !

Un petit air bienvenu aussi dans un dossier qui nous tient à cœur, celui de la rénovation de l'îlot Mintens, en Centre-ville. Comme vous pouvez le lire dans les décisions du Conseil communal du mois de février, le Conseil a approuvé une convention de collaboration avec l'APIBW, agence de promotion immobilière de la Province du Brabant. Après une longue phase d'acquisition des parcelles de terrain, qui a duré plusieurs années de façon à répartir notre effort financier et profiter des subsides de la Région wallonne, nous allons pouvoir passer à une phase plus opérationnelle. L'APIBW va pouvoir mener, gratuitement et pour le compte de la Ville, un marché public dont l'objet sera de sélectionner un promoteur chargé de construire et vendre les logements qui seront construits. A quoi ressemblera l'îlot Mintens ? Nous ne le savons pas encore. Ce sera le premier travail de l'APIBW : préparer, en concertation avec la Ville, le programme de rénovation de l'îlot Mintens : un périmètre, un nombre de logements et de surfaces commerciales, une volumétrie des bâtiments, des accès et des espaces publics, ... Tout cela est encore à définir. Nous vous en parlerons dans un futur Journal de Genappe, mais ce qui est sûr, c'est que les habitants du centre-ville, les membres de la CCATM et les conseillers communaux y seront associés !

GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE



APPEL A CANDIDATURE

CCATM



URBANISME

Pour le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité. Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- Une répartition géographique équilibrée ;
- Une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;

- Une répartition équilibrée hommes- femmes.
- Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

Les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

Parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci. Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant. Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège Communal dans les délais suivants : du 17 février au 28 mars 2025 inclus :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- Soit par courrier électronique (info@genappe.be) ;
- Soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Informations :

Un modèle d'acte de candidature est disponible sur le site internet de la Ville de Genappe ou auprès du Service Urbanisme.

Toute demande de renseignement est adressée au : Collège Communal, Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe.

ECOLO
GENAPPE

GROUPE POLITIQUE



Ne nous résignons pas au fatalisme.

Dans un monde en pleine mutation, dans lequel les droits sociaux et l'écologie sont relégués au second plan, il est plus que nécessaire de nous unir afin de porter un autre projet plus juste, solidaire et respectueux de notre environnement.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'une vision nouvelle qui place le bien-être de tous au cœur des décisions. Et cette transformation commence avec vous !

Chez Ecolo Genappe, nous croyons en la participation citoyenne active. Présents au Conseil communal depuis 35 ans, nous avons acquis une solide expérience et nous nous battons pour une ville plus verte, plus juste et plus dynamique. Nous voulons revitaliser nos villages, protéger notre ruralité et la biodiversité, encourager une alimentation locale et bio, et renforcer les liens et la solidarité entre les habitants.

Que vous soyez citoyen, commerçant, producteur, membre d'une association ou simplement soucieux de l'avenir de notre commune, votre engagement peut faire la différence.

A Genappe comme ailleurs, ne nous résignons pas au fatalisme et unissons-nous afin de faire entendre notre voix ! Rejoignez-nous, venez prendre part aux discussions et partager vos idées pour construire ensemble un avenir durable et plus humain.

Envie d'en savoir plus ? Venez nous rencontrer, abonnez-vous à notre newsletter, suivez-nous sur les réseaux sociaux ou consultez notre site internet. L'avenir de Genappe se construit avec vous !

Informations :

Ecolo Genappe
Jean Christophe Witmeur, coprésident : 0486/90.74.11
Thierry Ferracin : Chef de groupe au Conseil communal : 0476/58.54.26
www.genappe.ecolo.be
info@genappe.ecolo.be

VOTRE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL DE L'ANNÉE 2025 ? C'EST POSSIBLE !

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DU SERVICE COMMUNICATION : ISABELLE.VANHOUTTE@GENAPPE.BE

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

COLLÈGE COMMUNAL



GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE

Téléphone: 0475/42.70.17
Mail: gerard.couronne@genappe.be

Compétences: Finances – Budget, Etat-civil / Population, Sécurité (Police et Partenariat Local de Proximité (PLP), Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST), Participation citoyenne, Economie, Communication.



STÉPHANIE BURY
1ÈRE ECHEVINE

Téléphone: 0477/46.72.14
Mail: stephanie.bury@genappe.be

Compétences: Enseignement, Petite enfance, Accueil Temps Libre (ATL). Ecole des devoirs, Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, Plan de Cohésion Sociale (PCS) : Conseil communal des enfants, Place aux enfants, Jumelages, Gens du voyage..., Commune Hospitalière, Agriculture.



CHRISTOPHE BALESTRIE
2ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0495/90.75.86
Mail: christophe.balestrie@genappe.be

Compétences: Sports, Infrastructures sportives, Santé (Domus, Handi-contact, Coup de pouce, Volontariat.), Culture, Le 38 , Bibliothèque, Asbl des salles communales, Bien-être animal, Seniors.



BENOÎT HUTS
3ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0474/79.76.96
Mail: benoit.huts@genappe.be

Compétences: Aménagement du Territoire, Urbanisme, Sentiers, Rénovation urbaine, Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Cimetières, Territoire de mémoire, Petit patrimoine, Cultes et laïcité, Associations patriotiques, Tourisme, Biodiversité.



ETIENNE LEGRAND
4ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0479/29.68.76
Mail: etienne.legrand@genappe.be

Compétences: Travaux, Voiries, Bâtiments communaux et propriétés communales, Charroi communal, Régies, Mobilité.



MICHAËL ROUFFIANGE
5ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0476/73.47.44
Mail: michael.rouffiange@genappe.be

Compétences: Environnement et transition environnementale, Espaces verts, Espaces publics (+ été solidaire), Propreté-Gestion des déchets, Infrastructures de quartier, Festivités (et gestions de matériel), Mouvements de Jeunesse, Maison des jeunes, Plaines de vacances, Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations, Transition énergétique, Commerces – PME.



ANNE-SOPHIE HAYOIS
PRÉSIDENTE DU CPAS

Téléphone: 0476/26.05.52
Mail: anne-sophie.hayois@genappe.be

Compétences: Présidence du CPAS, Logement, Emploi, Informatique.

DÉCISIONS DU CONSEIL

18/02/25

Affaires générales

- Le Conseil a approuvé le renouvellement du règlement relatif à la prime pour la stérilisation des chats domestiques.
- Le Conseil a approuvé les conventions de partenariat avec l'ISBW et le CAPE pour l'organisation de l'accueil extrascolaire et des plaines de vacances.
- Le Conseil a pris acte de la validation des élections au conseil de police.
- Suite au renouvellement du Conseil après les élections du 13 octobre 2024, le Conseil a procédé à la désignation de ses représentants auprès des intercommunales, de la société de logement de service public Notre Maison, de l'ASBL le 38, du GAL, du Centre culturel du Brabant wallon, de l'ASBL des Salles communales, de la Commission communale de l'accueil, de l'ASBL Contrat de rivière Dyle et affluents, de l'ASBL TV Com et de l'ASBL Union des Villes et Communes de Wallonie.

Energie

- Approbation du rapport d'activité du conseiller en énergie pour l'année 2024.

Environnement

- Approbation du renouvellement du règlement relatif à l'opération « Genappe, villages fleuris ».
- Approbation du renouvellement du règlement relatif à l'octroi d'une prime pour l'achat de langes lavables.

Urbanisme

- Approbation d'une convention avec l'APIBW qui devient maître d'œuvre, pour le compte de la Ville, dans un marché public à ouvrir en vue de désigner un promoteur immobilier qui sera chargé de la conception de la rénovation de l'îlot Mintens, des travaux d'aménagement et de la vente des logements qui y seront créés.
- Approbation du projet d'acte de cession gratuite pour cause d'utilité publique au profit de la Ville dans le cadre de charges d'urbanisme d'un terrain situé Chaussée de Nivelles.
- Approbation du projet d'acte de cession gratuite à Orès d'un terrain à la rue Hattain en vue d'y installer une cabine électrique.

Travaux

- Le Conseil a approuvé les conditions d'un marché de travaux, l'estimation et le cahier des charges du marché de réfection des voiries en hydrocarboné – estimation du marché à 154.000 €.
- Le Conseil a approuvé le paiement d'une redevance recognitive au profit de Vivaqua concernant le placement d'une clôture.
- Le Conseil a admis une dépense consentie par le Collège en urgence relative au remplacement d'une chaudière en panne à l'école de Baisy-Thy.

PALMARÈS DE
LA 36ÈME SOIRÉE

Avec plus de 600 spectateurs, des numéros de grande qualité, des parcours sportifs 2024 intéressants. La soirée de remise des Mérites sportifs compte sans conteste au nombre des événements incontournables de notre belle Ville. Rires, performances acrobatiques et rythmes déjantés ! Outre les sportifs nominés, l'assistance a pu applaudir des performances remarquables et époustouflantes dans des domaines très variés.



Dès l'ouverture, le groupe de Collin's Country a lancé le ton de la soirée avec une performance dynamique suivie par Rhythmic Dance Visés, tout en souplesse avec sa gymnastique rythmique synchronisée avant de faire place au Turnclub Athena qui se lança dans des numéros d'acroport.

Le groupe des dames des Hot Shoes De Bütgenbach, ont

mêlé acrobatie et danse avec leur numéro de rock'n'roll acrobatique. Hanne Coeckelberghs a allié la grâce et la force avec ses deux numéros aériens exceptionnels de sangles et tissus. Mara Bartholémy a émerveillé le public avec une démonstration en solo de roue Cyr (acrobatique).

La soirée fut animée par Bastien Libotte, rythmée par les intermèdes musicaux de la chanteuse Romy Perrier.



Les acteurs et amis du sports ont également souhaiter mettre à l'honneur Hector Tubiermont pour son investissement et son implication pendant toutes ses années auprès des sportifs de l'entité.

Les grands vainqueurs de l'année 2024 sont :

Mérites individuels :
Or: François Dermine (Naginata)
Argent : Emma Leclau (Nage synchronisée)

Bronze : Marien Eggerickx (Twirling bâton)

Mérites collectifs :
Or : Royal US Bousval- Volley (Equipe P4 dames)
Argent : BCG Lothier (U12 garçons)
Bronze : FC Genappe – Beach Soccer (le club)

Les prix spéciaux :
Prix du Bourgmestre et de la Presse : CTT Fonteny-Genappe (le club)
Prix de l'Echevin des sports : Adeline Godsiaboïs (twirling bâton)
Prix de l'Espoir et du Jury : Eline Corbisier (danse classique)
Prix de l'Effort : Twirling club du Lothier (le club)



Prix de la Reconnaissance de la Ville : Benoit Denuit (Genappe à Naples), Severin De Cunto (FC Genappe), Doba Lezou (FC Genappe), Guy Van Huffelen (Tir aux clays), Anne Focan (Tir aux clays), Le Cyclo Fonteny (cyclisme), FC Genappe (le club)
Photos @M.Clercq

BALADE PRINTANIÈRE AUTOUR DE TONGRINNE



Venez profiter du printemps lors de cette balade à travers Tongrinne, village situé dans l'entité de Sombreffe. Une marche de 4 à 5 kilomètres vous permettant de découvrir le charme du village, et de la ferme-château de Tongrenelle, un trésor médiéval datant du 14e siècle, dans un décor verdoyant.

Vous aurez l'occasion d'observer la faune et la flore tout au long du parcours ainsi qu'à utiliser les points-nœuds pédestres, un système de balisage permettant de créer vos propres itinéraires de randonnée. Quoi de mieux que de l'expérimenter en pleine nature printanière ?

Informations :
Le dimanche 13 avril ; départ à 9h de la Place de Flavigny à Tongrinne. Paiement de 3€, en cash sur place.
Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda. Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés à la météo.

CHANTIER PARTICIPATIF, TRAVAILLER LE BOIS EN COLLECTIVITÉ !



Dans le cadre de la Langue française en fête, un chantier participatif s'installera au 38 afin de réaliser une installation multifonctionnelle et originale, à la croisée de l'espace d'assise, du module ludique et de la sculpture. Un moment idéal pour se familiariser avec le travail du bois !

Le chantier sera encadré par l'artiste Véronique Demaret. Ensemble, les participant-es donneront vie à une œuvre collective, porteuse de créa-

tivité, de dialogue et de lien social. On vous y retrouve ?

Bulles et goûters offerts pour clôturer le week-end, le dimanche 23 mars de 15h à 17h.

Informations :
Chantier participatif – Langue française en fête
Le vendredi 21 mars de 13h à 17h, le samedi 22 mars et le dimanche 23 mars 10h à 17h
Au 38. Gratuit.
Contact : cecile@le38.be

DES COURTS MÉTRAGES ET UNE SOUPE ?



Le Ciné Soupe, c'est une programmation itinérante de courts métrages internationaux pour permettre de (re) découvrir ce format trop peu représenté sur grand écran. L'ASBL Bah Voyons porte ce

projet et a mis les bouchées doubles pour vous proposer un programme sur-mesure de courts métrages aux thèmes variés. Venez déguster des films qui vous transporteront ainsi qu'un bol de soupe !

Informations :
Ciné-soupe
Le mardi 8 avril au 38, à 20h. 3€. Réservation indispensable : www.le38.be, rubrique agenda.

L'ÉTÉ EN AVANCE AU PROCHAIN CINÉ-CLUB



Pour ce dernier rendez-vous du ciné-club de la saison, « Il pleut dans la maison » nous amènera la chaleur de l'été, quelques mois en avance. Récompensé du prix French Touch du jury lors de la Semaine de la Critique au Festival de Cannes, le film de Paloma Sermon-Dai sera projeté sur grand écran au Monty.

Le scénario
Sous un soleil caniculaire, Purdey, dix-sept ans, et son frère Makenzy, quinze ans, sont livré-e-s à eux-mêmes et tentent de se débrouiller seuls. Alors que Purdey fait des mé-

nages dans un complexe hôtelier, Makenzy se fait un peu d'argent en volant des touristes. Entre l'insouciance de l'adolescence et l'âpreté de la vie adulte, les deux jeunes devront se soutenir l'un-e l'autre dans ce voyage d'une douceur déchirante, qui semble bien être le dernier été de leur jeunesse.

Informations :
« Il pleut dans la maison » de Paloma Sermon-Dai, 1h 22.
Le jeudi 17 avril à 20h30 au Monty, 5€
Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda.

POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

VILLEDEGENAPPE

FOCUS SUR LES FEMMES DANS
LE FOLKLORE WALLON



Plongez au cœur du folklore wallon sous un nouveau regard ! Le Pôle Patrimoine du 38 vous invite à une conférence dédiée à la place des femmes dans les traditions populaires de notre région. Souvent oubliées ou sous-représentées dans les récits folkloriques, ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les figures féminines qui ont façonné et continuent de nourrir notre culture populaire ainsi que le rôle des femmes dans la préservation et la transmission des traditions en Wallonie !

Pour en parler, le 38 accueille trois intervenantes, expertes sur le sujet : Clémence Ma-

thieu, directrice du Musée du Carnaval et du Masque de Binche, Marie Depraetere, responsable du service du patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et enfin, Margaux Joachim, membre des Sorcières du Pays noir à Charleroi et initiatrice de Femmes en Marche à Gerpinnes.

Informations :
Conférence « Folklore au féminin ». Le jeudi 3 avril au 38, à 20h. Gratuit.
En collaboration avec Laïcité Brabant Wallon asbl.
Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

LES OISEAUX CHANTENT
AUX ATELIERS



Deux semaines, quatre stages artistiques. De la découverte, du voyage, des rencontres. Un temps suspendu pour que toute notre créativité s'exprime. Nous partirons à la rencontre des drôles de créatures qui peuplent notre imagination. Nous nous enverrons vers les sakuras pour découvrir le style et les décors du pays du Soleil levant. Nous profiterons des merveilles de la nature pour créer des

encres arc-en-ciel en légumes et des jardins fantastiques. Et puis, nous verrons que l'art peut se poser sur tout et partout, et qu'il n'a aucune limite !

Informations :
Stages pour les 4 à 7 ans et les 8 à 13 ans aux Ateliers du 38 Du 28 avril au 2 mai et du 5 au 9 mai 2025
Toutes les infos sont sur www.le38.be, rubrique Créativité.

LES ATELIERS DE LA SUPER
PARADE DE GENAPPE



Le samedi 31 mai, Genappe vibrera au rythme de la Super Parade ! Inspiré de la Zinneke Parade et porté par le 38 et son Centre d'expression et création, cet événement rassemblera les habitants des 8 villages de la commune, avec la participation de partenaires locaux.

La Super Parade est une parade collaborative. De février à mai, trois ateliers gratuits permettront à chaque village de créer son univers !

Envie de participer ?
Voici l'agenda des prochains ateliers

Atelier 1 :
Balade géométrique : marche, observe et crée l'image de ton village. Une balade par village. Le point de départ depuis votre village vous sera communiqué à l'inscription.
Dim 16/3 : Vieux-Genappe de 10h à 11h30*

Les balades des villages de Baisy-Thy, Bousval, Genappe Centre, Houtain-le-Val, Loupoigne, Glabais et Ways se sont déjà passées, si vous ha-

bitez ces villages, nous avons hâte de vous retrouver lors des autres ateliers !
*balade réalisée en partenariat avec le comité des fêtes de « Vieux-Genappe en Fête ».

Atelier 2 :
Création de l'étendard du village en tissu et sérigraphie
L'atelier étendard se donnera au 38 dans les locaux de la MJ.
• Dim 16/3 : Glabais de 10h à 13h
• Dim 16/3 : Ways de 14h à 17h
• Dim 16/3 : Vieux-Genappe de 14h à 17h
• Dim 23/3 : Genappe Centre de 14h à 17h
• Dim 30/3 : Bousval de 10h à 13h
• Dim 30/3 : Baisy-Thy de 14h à 17h

Les ateliers étendards des villages de Houtain-le-Val et Loupoigne ont déjà eu lieu, si vous habitez ces villages, nous avons hâte de vous retrouver lors des autres ateliers !

Atelier 3 :
Création du masque parade aux formes du village
L'atelier Masque se donne au 38 dans les locaux de la MJ.

- Dim 13/4 : Houtain-le-Val de 10h à 13h
- Dim 13/4 : Loupoigne de 14h à 17h
- Dim 20/4 : Glabais de 10h à 12h30
- Dim 20/4 : Ways de 14h à 17h
- Dim 27/4 : Vieux-Genappe de 10h à 13h
- Dim 27/4 : Genappe Centre de 14h à 17h
- Dim 4/5 : Bousval de 10h à 13h
- Dim 4/5 : Baisy-Thy de 14h à 17h

Atelier Percussions : Les 17 et 24 mai au 38. – horaire à communiquer.

Une fête à partager :
Parlez-en autour de vous et invitez vos voisins et amis à rejoindre le projet ! La Super Parade se clôturera par une surprise, clin d'œil au solstice d'été, symbole de fête et de rassemblement.

Un projet CLAC ! porté par le 38 et le GAL Pays des 4 Bras.

Informations :
Infos, agenda et inscriptions via www.le38.be
Faites partie de cette aventure collective et unique à Genappe !

SPECTACLE
D'IMPRO



Se laisser surprendre ou surprendre ? Un spectacle d'improvisation où vous lancez des défis aux improvisateur-ices en leur proposant un mot rigolo, un lieu insolite ou encore un métier idéal. Dans le cadre de

la Langue française en fête, venez avec vos idées et préparez-vous à être surpris-es par l'art de l'improvisation !

Production : Théâtre Jardin Passion

Informations :
Spectacle d'impro
Le vendredi 28 mars Au 38, à 20h. 3€.
Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

ÇA BOUGE
AU MONTY

Le MONTY est un tiers-lieu artistique, culturel et citoyen, initié par le TOF Théâtre. Il propose des spectacles, des concerts, des ateliers, des rencontres, des formations et diverses activités en lien avec la transition sociale et environnementale. Le MONTY, c'est aussi une cantine durable, locale et conviviale, ouverte uniquement le vendredi soir et les soirs d'activité dès 18h30.



Le 19/03 de 19h30 à 21h30
Atelier « Vivre son cycle »
Par Aude Berger : La fin du syndrome prémenstruel (cycle d'ateliers en cours)
35 €/atelier, Réservations (min 4 pers) via vivresoncycle@gmail.com – 0484/76.39.44



Le 21/03 de 14h à 17h
Journée autour de l'humusation
Après deux « Cafés mortels » et une rencontre sur les soins palliatifs, des citoyen·nes organisent une journée de réflexion sur l'humusation, une pratique funéraire écologique inspirée de la permaculture. Elle offre une nouvelle vision de l'après-vie en réduisant l'empreinte écologique. Au programme : notamment une projection du documentaire : Compostez-moi de Gazelle Gaignaire, suivie d'un goûter avec des tartes du coin.
52 min de film, Tarification inclusive 9 € / 7 € / 5 €, Réservations via lemonty.be



Le 23/03 de 10h à 13h :
Rendez-vous des Permapotes
Atelier d'initiation à la laine feutrée par Michèle et Anne-Sophie (des Permapotes)
Gratuit, Sans réservation

Le 26/03 de 19h30 à 21h30
Atelier « Vivre son cycle »
Par Aude Berger : Qu'est ce qui alimente le syndrome prémenstruel (nouveau cycle de 5 ateliers) 35 €/atelier, Réservations (min 4 pers.) via vivresoncycle@gmail.com ou 0484 76 39 44



Le 28/03 à 19h & à 21h
Spectacle de marionnette et d'art numérique « Moving Skin » de Ugo Dehaes

Le chorégraphe flamand Ugo Dehaes explore la relation entre danse et technologie. Dans « Moving Skin », il emmène le public dans une exploration fascinante du corps humain : il fait danser la peau, reconstruit des muscles et interroge l'idée d'un corps parfait. Accueilli avec « Simple Machines » au Festival MAboule 2023, il sera en résidence au MONTY pendant une semaine afin de finaliser la version française de ce nouveau spectacle. Dès 7 ans, 45 min de spectacle, Tarification inclusive 14 € / 12 € / 10 €, Réservations via lemonty.be

Le 30/03 à 11h
Rendez-vous des Permapotes
Échange de plants à Bousval et initiation au bouturage avec le groupe Les Amis de Bousval Hors MONTY, Gratuit, Sans réservation

Le 4 et le 5/04 à 20h30 - le 6/04 à 15h
Spectacle de théâtre amateur
« Silence, on tourne ! » de DramAct'ic, plus d'info en page : 8 Pour cet événement, le TOF Théâtre est heureux de mettre sa salle équipée à la disposition de cette dynamique compagnie genappeoise !
Public adulte, 1h30, 10 €, Réservations via www.dramactic.be ou 0486/46.14.07

Le 6/04 à 11h
Rendez-vous des Permapotes
Échange de savoirs « Les plantes et l'invisible » par Sabine Wauters (Cuisine et Herboristerie) Prix libre, Sans réservation



Le 7/04 à 20h15
Conférence débat
A la rencontre de projets de la vallée de la Dyle Avec Olivier Hamant animé par Pascal Claude en partenariat avec l'asbl Uguette Olivier Hamant est un chercheur français en biologie et biophysique. Il s'inspire de ses travaux pour prôner un modèle de société qui s'inspire du vivant, et dont les principes soient en conséquence guidés par la recherche de la robustesse plutôt que par celle de la performance. Au cours de la soirée, il rencontrera trois porteurs et porteuses de projets locaux (agriculture, culture, énergie, etc.). Ils évoqueront ensemble leurs liens privilégiés avec la nature et l'humanité. 2 h de conférence-débat, Tarification inclusive 15 € / 10 € / 5 €, Réservations via lemonty.be



Le 11/04 à 20h30
Spectacle de théâtre
« Peut-on encore mourir d'amour ? » de Lisa Cogniaux

Est-il possible, en 2025, de vivre des histoires d'amour romantiques, égalitaires et libérées des normes ? Ce spectacle convoque la pop culture et la culture tout court (de Titanic à Marguerite Yourcenar, en passant par Marilyn Monroe) pour parler d'amour, de patriarcat, de femmes mortes et vivantes, de lesbianisme politique et d'amitié. Programmé par Le Vilar, il est présenté dans treize lieux de culture et centres culturels du Brabant wallon, dont le MONTY.
Dès 15 ans, 1h20 de spectacle, 14 € (TP) / 8 € (TR), Réservations via www.levilar.be

Sam 12/04 à 14h
Atelier de co-cooking avec les Permapotes
Dès 15 ans, 5 € (atelier) et 10 € (repas), Réservations via adrien@lemonty.be



Lun 14/04 de 19h à 22h
Atelier « Se nourrir et se soigner par les plantes »
Par Virginie Bertimes (Sacrées Végétales) - Cuisiner une assiette végétale et aromatique
Public adulte, 32 €/personne, Réservations via info@sacrees-vegetales.be ou 0473 462 500



Mer 16/04 de 19h à 21h30
Atelier zéro déchet
Proposé par Sophie Marbaix sur la fabrication de son sham-poing solide
Dès 15 ans, 18 €/personne, Réservations via marbaixs@gmail.com

Envie de limiter vos déchets tout en consommant local ? Les P'tits Pot(e)s, c'est une épicerie bio à Genappe où tout est en vrac ! Biscuits, épices, thé, café, cosmétiques, il y en a pour tous les goûts. Et cerise sur le gâteau, l'épicerie est autogérée par une cinquantaine de familles engagées. Pas de place pour les déchets inutiles, ici on achète juste ce qu'il faut, de manière locale et équitable. Une vraie alternative pour consommer autrement, tout en soutenant les producteur·rices du coin. Les vendredi de 15h30 à 18h, Samedi de 10h à 12h30, Dimanche de 10h à 12h30. Rue de Charleroi 56 1470 Genappe (juste à côté du MONTY)
Plus d'infos : info@lesptitspots.be - www.lesptitspots.be



UN CONCERT
REMPI DE SOLEIL



Musique à Glabais entame sa saison 2025 juste à la veille du printemps par un concert de deux récitals pleins de soleil. Deux pianistes déjà connus de notre public fidèle : Elodie Vignon et Pierre Solot. Ils viennent chacun présenter leurs récentes productions discographiques. Elodie Vignon (qui accompagnait brillamment les demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth en mai dernier) voue une réelle passion pour Claude Debussy, au point de se donner comme objectif d'enregistrer l'intégralité de son œuvre pour piano. Ce compositeur quelque peu inclassable incarne la véritable révolution musicale du vingtième siècle.
« Debussy est un compositeur avec qui j'ai une affinité particulière aussi bien émotionnelle que tactile et sensorielle. Quand je joue sa musique, j'ai toujours le sentiment d'être chez moi, d'être en paix. »
Bien que l'intitulé de son récital soit « Clair de Lune », (un mouvement de la Suite Bergamasque), Elodie nous propose une musique brillante, agrémentée d'extraits de Manuel de Falla et d'Isaac Albeniz qui nous entraînent dans une ambiance espagnole et ensoleillée.

Le pianiste Pierre Solot est aussi animateur, chroniqueur et producteur d'émissions de radio et de télévision pour la RTBF (La Table d'écoute, Concours Reine Elisabeth, etc...). Il est comédien pour le spectacle « Pourquoi Jessica a-t-elle quit-

té Brandon ? » qu'il a co-écrit. Il présente les concerts de la série Music Factory avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège. Il est aussi l'auteur d'un roman.
Il y a deux ans, Pierre Solot et Elsa de Lacerda étaient à Glabais pour présenter leur disque « Change ». Pierre Solot nous présentera son dernier opus, un album consacré exclusivement au compositeur Ernesto Lecuona, pianiste et compositeur cubain (1895-1963), véritable héros musical à Cuba où on y enseigne sa musique dans les écoles. Pierre Solot aura à cœur de mettre dans sa prestation tout le « groove » qui manque selon lui dans beaucoup d'interprétations de musique classique. De valses en tangos et autres rythmes cubains, il apprécierait de voir le public sortir en dansant à la fin du concert.

Informations :
Dimanche 16 mars 2025 à 17 h à l'église St Pierre à Glabais
Prix des places : 20 € (18 en pré-vente – moitié prix pour moins de 18 ans)
Vente et réservation : <http://www.musiqueaglabais.be> - hubert.frissaer@gmail.com - 067/77.10.51 – 0475/63.96.01 ou versement sur le compte Musique à Glabais BE19 0682 4291 5612.

Autres points de vente : Centre Culturel de Genappe, Maison du Tourisme Waterloo, La Cabosse d'Or à Ways, Bouche-rie Ferme Simon à Glabais



EXPOSITION PHOTOS
CORSE



Expo Photos de A. Dubois
Espace 2000
Hall de l'hôtel de Ville de Genappe
Exposition de photographie en deux parties

Première partie :
Les régions de Balagne, du Cap corse, de Bastia, d'Ataccio et le Centre Corse à Corte
Du 7 au 24 mars
Vernissage : le 7 mars à 18h30

Deuxième partie :
Les régions de la côte orientale, le sud de la Corse (Porto-Vecchio, Bonifaci) et le grand

Valinco
Du 28 mars au 14 avril
Vernissage : le 28 mars à 18h30



CORSE

EXPO PHOTOS

De A. Dubois
Espace 2000
Hall de l'hôtel de Ville de Genappe



En deux parties
Du 7 au 24 mars
Vernissage : le 7 mars à 18h30

Du 28 mars au 14 avril
Vernissage : le 28 mars à 18h30



LA COMPAGNIE
AU MONTY EN AVRIL



LA COMPAGNIE DE L'HORLOGE EN PIÈCE

Votre compagnie de théâtre pluridisciplinaire nivelo-genapienne vous propose ce mois d'avril un focus « Anoushka au Pays des Cauchemars » au MONTY ! Cette année, dans votre localité, La Compagnie de l'Horloge en Pièces mettra à l'honneur son spectacle « Anoushka au Pays des Cauchemars » durant le mois d'avril, avec des activités parallèles décalées ou réflexives. Ce focus aura lieu les 8, 9 et 22 avril au MONTY ! Pourquoi ici, pourquoi maintenant et pourquoi pas ? La directrice artistique de LCHP, Naomi Raitano, est houtinoise depuis toujours et aime proposer ses spectacles dans sa localité, avec des partenaires de choix (Le MONTY, Le 38, la Ville, la Province, ...), tout en essayant de promouvoir ses projets auprès des professionnel·les du secteur. Venez donc faire la fête avec nous et (re)découvrir notre univers, brut de douceur, dans « Anoushka au Pays des Cauchemars » ! Partez à la rencontre d'une autre Alice (Au Pays des Merveilles) qui, transformée pour l'occasion en matriochka, fuit l'URSS avec son frère Chester en quête d'espoir Ailleurs.

Mais, le Pays des Merveilles existe-t-il vraiment ? Ce spectacle à la sauce soviétique allie musique live, théâtre d'objet et clowneries, avec un soupçon de clandestinité, beaucoup de cirque itinérant, un rien de Guerre Froide et pas mal de rencontres loufoques. Détonnant, cette tragicomédie plaira à toute la famille dès 8 ans.

De plus, vous pourrez commencer ou prolonger cette aventure en compagnie de nos clown·esses, tout droit sorties du vaisseau de la Grande Horloge, lors de notre brocante décalée ! Entre surprises et ventes aux enchères, qui emportera le bidule pour zigouiller le Temps ou le truc à Vérité ? Vous ? Et, en prévision d'un autre focus que nous vous préparons pour novembre, notre reportage « Clown·esse·s à la sauce belge » sera aussi de la partie. De quoi se détendre et écouter de saintes paroles autour de deux portraits de clown·esse·s pro, et belges une fois.

Enfin, pour développer les thématiques du spectacle, RDV le 22 avril à la projection gratuite

du documentaire « Le Grand Basculement » en présence du réalisateur Jean-Philippe Delobel. Ce documentaire propose le témoignage de 5 personnes (dont un loupoignard) ayant vécu un grand changement de vie, par choix ou par nécessité, telle Anoushka dans sa quête clandestine.

Informations :
« Anoushka au Pays des Cauchemars » (8 ans conseillé) : le 08/04, 20h, le 9/04 à 10h (scolaire) et à 14h (familial) au MONTY (Rue de Charleroi, 58 – 1470 Genappe)
Tarif : 5€ (enfants) / 10€ (adultes) / 15€ (solidaire) / article 27
Réservations : www.ciehorlogeenpieces.be
Plus d'infos : QR code info@ciehorlogeenpieces.be - 0494/38.45.39
PMR friendly - Porteur·euses d'un autre trouble ? N'hésitez pas à nous en parler : Naomi mettra tout en œuvre pour vous aider.



L'AVÈNEMENT DE CHARLES-QUINT

AU PALAIS DU COUDENBERG



Conférence exceptionnelle par le Dr Jonathan Dumont, chercheur à l'Institut des Recherches de l'Académie autrichienne des Sciences à Vienne.

Le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe (CHAPG) a le plaisir de vous inviter à la conférence donnée par le Dr Jonathan Dumont à l'occasion de la parution de son nouveau livre « Ecrire un avènement – Charles de Habsbourg dans l'œuvre de l'indiciaire(*) Rémi Dupuis » et du 510e anniversaire de l'avènement de Charles-Quint.

Charles de Habsbourg (Gand le 24 février 1500 - + le 21 septembre 1558 à Yuste - Espagne) a atteint sa majorité politique et devient pleinement souverain des Anciens Pays-Bas.

La cérémonie d'émancipation eut lieu le 5 janvier 1515 en la grande salle du palais du Coudenberg à Bruxelles.

Le Dr Jonathan Dumont apporte des éclaircissements sur la manière dont l'avènement a été mis en récit et commenté avant l'élection impériale (en 1519), au travers de l'œuvre du dernier indiciaire de Bourgogne (historiographe) Rémi Dupuis.

A l'issue de la conférence, le verre de l'amitié vous sera offert par le Cercle.

Petit rappel : le Dr J.Dumont a déjà présenté deux conférences à Genappe à savoir « Marie de Bourgogne » et « La Paix des Dames ».

Informations :
Hôtel de ville de Genappe – Espace 2000 n°3 -1470 Genappe.
Le vendredi 21 mars 2025 à 19h. Réservation souhaitée mais non obligatoire : annedg13@gmail.com
Prix : 5 € pour les membres du CHAPG. - 10 € pour les non-membres.
N° de compte du CHAPG : BE26 7323 2210 5729 en indiquant votre nom et le nombre de personnes.
Anne Davin-Guérissé, présidente du CHAPG

(*) : terme désignant un chroniqueur au service de la cour de Bourgogne à la fin du XV e et au début du XVI e .

UN GRAND JEU INTER-UNITÉS POUR LES SCOUTS ET GUIDES DE GENAPPE !



MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Le 5 avril prochain, la commune d'Houtain-le-Val vibrera au rythme d'une grande journée inter-unités, un événement rassemblant toutes les unités scoutes et guides de Genappe qui rassemblera près de 500 jeunes de 5 ans à 17 ans !

Organisée par nos jeunes animateurs, cette journée a pour ambition de partager les valeurs essentielles du scoutisme tout en resserrant les liens entre les différentes unités. L'occasion pour nos jeunes animés de se rendre compte qu'ils partagent une même expérience guide et scout à divers endroits du territoire de Genappe, animés par des valeurs communes à travers le temps et l'espace.

Ce moment unique offrira aux participants une occasion privilégiée de vivre une aventure collective enrichissante, par le jeu, l'action, les petits groupes, dans un esprit d'amitié et de dépassement de soi.

Ce grand évènement se déroulera cette année dans le village d'Houtain-le-Val avec comme point de base, les nouveaux locaux scouts mis à disposition depuis cette année par la commune (ancien terrain de foot). Ce grand rassemblement est rendu possible grâce à l'engagement des nombreux bénévoles des unités de Genappe. C'est une équipe de 30 personnes qui travaille sur le projet depuis le mois de novembre sur les questions logistiques, animations, répartition des bénévoles, budgets, thème et animation, recherche de matériel et sponsors.

Mais organiser cette journée serait compliqué sans le soutien précieux des habitants et partenaires locaux. Nous profitons de cette occasion pour remercier déjà chaleureusement nos partenaires connus lors de la rédaction de ces lignes pour leur appui et leur oreille attentive : la commune de Genappe et ses habitants, la Province du Brabant wallon, Le 38 et Trop Sport.

Nous tiendrons plus spécifiquement informés les habitants de Houtain-le-Val sur l'occupation partielle du village et de ses rues pendant cette après-midi du 05 avril. Nous vous demandons d'excuser par avance les éventuels désagréments que nous essaierons de minimiser au mieux en bonne collaboration. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien mais restons disponibles pour toute question ou remarque afin de permettre de trouver des solutions aux éventuels besoins de coordination spécifiques.

Appel aux sponsors et au matériel

Notre objectif est de permettre à un maximum de nos jeunes animés, issus de tous horizons, de pouvoir participer à l'évènement sans frein financier. Nous travaillons à le rendre possible par la solidarité entre scouts et guides mais nous adressons aussi un appel à toute entreprise ou particulier qui souhaiterait soutenir ce grand rassemblement : vous pouvez nous aider soit par un sponsoring, soit par le prêt ou le don de matériel (tables, sono, etc.).

Parce que Genappe, c'est une commune qui bouge, avec des jeunes qui bougent ! Nous avons hâte de partager cette journée extraordinaire avec vous !

Les scouts de Genappe c'est 4 unités scoutes mixtes (Ways, Bousval, Houtain-le-Val) et une unité guide (Loupoigne). Mais c'est aussi une future unité scout à Glabais.

Ce sont, presque chaque samedi, environ 500 jeunes de 5 à 17 ans qui sont animés par 100 animateurs de 17 à 23 ans. Ces animateurs bénévoles y consacrent beaucoup de leur temps libre, en plus de leurs études et ils le font avec du temps, du talent et du cœur. Merci de continuer à apprécier leur engagement à sa juste valeur.

Retrouver-nous sur Instagram et Facebook. Restez attentifs pour plus d'informations sur le programme et les détails pratiques.

Informations :

Pour toute information complémentaire, coordination ou pour proposer votre aide, n'hésitez pas à contacter : interunitescouts@gmail.com Plus d'information sur les guides et les scouts : <https://www.guides.be/> - <https://www.lesscouts.be/fr>



Facebook



Instagram

20ÈME SPECTACLE DE LA TROUPE « SILENCE, ON TOURNE ! »



DRAMAOT'IO

Fondée en 2004 à Genappe, la troupe DramAct'ic fait son grand retour au Monty pour célébrer son vingtième spectacle. Cette joyeuse compagnie de comédiens amateurs convie le public à trois représentations de la pièce de Patrick Haudecœur et Gérard Sibleyras : « Silence, on tourne ! ».

Cette comédie savoureuse nous immerge dans les arcanes du septième art, dévoilant les coulisses d'un tournage aussi chaotique qu'hilarant. Une équipe de cinéma a investi un théâtre pour réaliser un film intitulé « Une étoile est morte ». La scène en cours de tournage raconte l'histoire d'un époux trompé interrompant une représentation afin d'éliminer l'amant de sa femme... mais, bien entendu, rien ne se déroulera comme prévu.

Durant plus d'une heure trente, le monde du cinéma se dévoilera dans toute sa splendeur burlesque, au gré de situations rocambolesques et de rebondissements inattendus. L'assistant réalisateur, contraint de ménager les susceptibilités de chacun, rêve en secret de mettre en scène son premier film, avec la jeune actrice principale dans un rôle d'exception. L'équipe technique, sous la houlette de Jojo, cheffe de plateau aguerrie, se dépense sans compter pour donner vie à cette œuvre. Le réalisateur, rongé par la jalousie, est épris de la jeune actrice, tandis que le producteur, accablé

par les dettes, fait preuve d'un panache inébranlable. Quant aux spectateurs, ils ne seront pas de simples témoins : leur participation sera requise en tant que figurants, impliquant ainsi le public dans le tumulte du tournage.

Les membres de la troupe ont pris un plaisir immense à orchestrer cette comédie et à peaufiner les nombreux gags et quiproquos qui jalonnent le spectacle. Ils expriment d'ores et déjà leur gratitude envers l'équipe du Monty pour son accueil chaleureux, ainsi qu'au 38, dont le soutien précieux leur permet de répéter dans des conditions optimales. Une expérience théâtrale haute en couleur, où rires et surprises seront assurément au rendez-vous !

Avec, sur scène, Amandine Van Grootenbruel, Marie Thunis, Rita Vitoux, Olivier Debouck, Bryan Marchand, Lénaïc Berteau et Marc Potvin. A la régie, on retrouve, Julien François et Robin Flamecourt.

A très vite, au Monty !
Le vendredi 4 avril 2025 à 20H30
Le samedi 5 avril 2025 à 20H30
Le dimanche 6 avril 2025 à 15H00

Informations :
Infos et réservations (10 €/place) au 0486/46.14.07 ou www.dramactic.be
Possibilité de réserver un repas via www.lemonty.be

RECENSEMENT SÉPULTURES DES ANCIENS COMBATTANTS



DEVOIR DE MÉMOIRE

En collaboration avec le Service Etat-Civil, la FNC de Genappe (Fédération nationale des Combattants) souhaite procéder au recensement des sépultures d'anciens combattants, prisonniers de guerre, déportés, ayant participé aux guerres 14-18 et 40-45, inhumés dans nos cimetières, en dehors des pelouses d'honneur.

Une plaquette avec le drapeau belge sera apposée, avec l'accord de la famille, sur les sépultures concernées.

Les familles de ces vétérans peuvent se manifester auprès du service état civil par e-mail : etat-civil@genappe.be ou par téléphone au 067/79.42.15 ou 19.



BUREAU DECHAMPS-OTLET
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier en assurances et placements sur Genappe

Adresse bureau : 071/812 123
Rue de Ransart, 92 info@budeo.be
6220 Fleurus www.budeo.be
Sur rendez-vous :
Chemin de la Cense brûlée, 43
1472 Vieux-Genappe

CANNABIS : DOUCE DROGUE... OU PAS ?



SOINS ET SANTÉ

L'ASBL Soins et Santé vous invite à une conférence du Docteur Benoît Gillain, psychiatre et addictologue, dédiée à un sujet d'actualité qui suscite débats et interrogations : le cannabis. Est-il une "douce drogue" sans réels dangers, ou une substance dont les effets nocifs sont sous-estimés ?

Le Dr Benoît Gillain, expert en santé mentale et en addictions, apportera un éclairage scientifique et médical sur cette substance controversée. Cette conférence sera l'occasion d'explorer plusieurs thématiques essentielles : Les propriétés thérapeutiques du cannabis : quels sont ses usages médicaux et quels bienfaits peut-il offrir ?

Les risques et effets secondaires : impact sur la santé mentale et physique, risques d'addiction, conséquences à long terme. Le cadre législatif et sociétal : quelles sont les tendances actuelles en matière de réglementation ? Quels enjeux éthiques et politiques soulève la légalisation ? Une séance de questions-réponses suivra l'exposé, offrant l'opportunité d'échanger directement avec le spécialiste. Venez nombreux pour une soirée d'information et de réflexion.

Informations :
Le mardi 18 mars 2025 à 20h dans la Salle du conseil communal, Espace 2000, 3, 1470 Genappe. Entrée libre et ouverte à tous

DÉCOUVERTE DE LA STATION D'ÉPURATION DE WAYS



PACAGE

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, PACAGE (Présence et Actions culturelles à Genappe) propose de partir à la découverte de la gestion du cycle d'eau à travers les services de l'InBW (Association intercommunale pour l'aménagement et l'expansion économique du Brabant wallon), le vendredi 21 mars prochain en matinée.

Garantir à chacun un accès à une eau de qualité, en quantité suffisante, tout en préservant notre environnement est un défi majeur. C'est dans cette

optique qu'InBW met tout en œuvre quotidiennement pour assurer la production et la distribution d'eau potable sur son territoire, ainsi que l'assainissement des eaux usées en Brabant wallon.

La matinée débutera par une présentation du parcours de l'eau potable dans le réseau de distribution de l'Intercommunal du Brabant wallon, dans les locaux de l'InBW à Ways. Nous prolongerons la matinée par la visite de la station d'épuration de Ways.

Elle est destinée à traiter les eaux résiduaires urbaines d'une population équivalente de 9.800 habitants. Mise en service en 2000, elle est située en bordure de la Dyle, sur le territoire de la commune de Genappe. La station a coûté en peu plus de 3 718 000€ entièrement subsidiés par la Région wallonne.

Informations :
Inscription obligatoire via mail info.pacage@gmail.com ou par téléphone au 0472/07.07.17
A l'inscription vous recevrez les précisions de l'organisation.

AU DÉTOUR DES SENTIERS



GAL

Le 38, Carrefour culturel et le GAL Pays des 4 Bras s'associent pour vous proposer un cycle de balades guidées et thématiques de mars à juin 2025 au Pays des 4 Bras. Une invitation à arpenter les sentiers en compagnie d'intervenants passionnés (et passionnants !). L'occasion aussi de découvrir le fonctionnement du futur réseau points-nœuds pédestre* du Pays des 4 Bras à travers un balisage fictif.

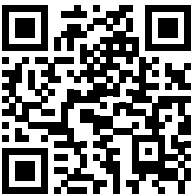
« Promenons-nous dans les bois » (en collaboration avec l'asbl Les Amis de Bousval) : Le dimanche 16 mars de 10h à 12h au départ du Château de Pallandt à Bousval (+/- 4 kms)

« Plongée en terre d'Archers » (en collaboration avec la Confrérie des Archers de Marbais) : Le dimanche 18 mai de 10h à 12h au départ de la Rue du Berceau à Marbais (+/- 4 kms).

« Découverte de la Marche Nordique » (en collaboration avec le Nordiclub Villersois) : Le dimanche 22 juin de 9h à 11h au départ de l'entrée du Parc du Château Dedobeleer (+/- 4 kms)

Trois lieux, trois thèmes, trois dates au détour des sentiers.

Informations :
Réservation obligatoire <https://paysdes4bras.be/agenda/>



* Le système de balisage des points-nœuds permet de planifier ses itinéraires sur mesure à l'avance ou au gré de ses envies. Les sentiers et chemins préalablement cartographiés invitent à découvrir des environnements d'une grande variété. Un réseau existera prochainement au Pays des 4 Bras...on vous en dit plus très bientôt !

« LES JEUNES EN SELLE » AVEC LE MAILLON !



GAL

Située à Bousval le long du RA-Vel, Le Maillon est une ASBL dédiée à la promotion du vélo sous toutes ses formes. Depuis janvier 2024, nous portons également fièrement le projet mobilité "Les Jeunes en selle" en partenariat avec le GAL Pays des 4 Bras dans le cadre de la programmation Leader 2024-2027.

Notre mission ? Rendre le vélo accessible et attractif pour les jeunes des trois communes partenaires (Genappe, Les Bons Villers, Villers-la-Ville).

Ce projet propose plusieurs activités phares : Des ateliers de réparation vélo pour apprendre à entretenir son deux-roues. Une cartographie des itinéraires cyclables locaux potentiels. Mise en place de vélo-bus pour instaurer des trajets domicile-école en toute sécurité. Des événements de promo-

tion du vélo pour sensibiliser petits et grands.

Informations :
<https://www.lemailloin.bike/projet-gal-les-jeunes-en-selle/>

Des jeunes initiés à la mécanique vélo

Fin janvier, deux mercredis après-midi ont été dédiés à la mécanique vélo au local du Maillon. Ces ateliers de mécanique vélo avaient pour objectif d'initier les jeunes aux bons réflexes.

Nous avons commencé par la découverte de l'anatomie d'un vélo, appris ensuite à changer une chambre à air et pour finir, effectué la vérification de l'état général du vélo grâce à une checklist en 5 grandes étapes. Une belle expérience pour apprendre à devenir autonome sur son vélo !

Prochaines activités vélo : à ne pas manquer !
Tu es un jeune sur le territoire

du Pays des 4 Bras ? Alors ce projet est pour toi ! Suis-nous sur les réseaux et/ou envoie-nous un mail à info@lemailloin.bike avec tes questions ou tes envies.

Le 21 mars 2025 de 20h à 21h, projection du film « Les roues de l'Avenir » au Monty. Un documentaire français qui aborde la place actuelle du vélo dans notre société et montre comment celui-ci peut être un acteur majeur de la transition.

Le mercredi 23 avril 2025 de 9h à 17h, rue de la Station, sur le terrain de balle pelote à Genappe. Au programme, un parcours de sécurité routière, un atelier mécanique vélo et pleins d'autres ateliers dédiés au vélo.

Informations :
Le Maillon Bikepoint ASBL
Rue de la forge 23, Bousval Courriel : info@lemailloin.bike
Info : www.lemailloin.bike

LA MIGRATION DES BATRACIENS



ENVIRONNEMENT

Chaque année, de mi-février et mi-avril, les batraciens sortent d'hibernation pour aller se reproduire dans des zones humides. L'arrivée progressive des températures plus douces incite grenouilles, crapauds, salamandres et tritons à entamer leur migration printanière vers des mares, étangs... où ils ont eux-mêmes vu le jour.

La route, un danger mortel Mais pour arriver à destination et espérer pouvoir pérenniser l'espèce, ils doivent franchir bien des obstacles dont le plus meurtrier est le réseau routier ! Fréquenté par de nombreux automobilistes pressés, il constitue un piège, le plus souvent, mortel.

Outre le risque de se faire « simplement » écraser, les amphibiens périssent aussi par l'effet d'aspiration, ils sont projetés contre les soubassements des véhicules roulant à des vitesses dépassant les 30 km/h.

Des bénévoles en bord de route

À cette période, au lever du jour ou à la tombée de la nuit, des bénévoles participent au sauvetage des batraciens en les aidant ainsi à traverser différents axes routiers, aux endroits précédemment cités. Il convient dès lors, outre la protection des batraciens, de faire preuve d'une extrême prudence sur la route afin de préserver la sécurité des bénévoles actifs sur le terrain !

Un grand barrage permettant de sauver près de 3 000 batraciens !

L'année passée, les services Environnement de la Ville de Genappe et de Court-Saint-Etienne ont collaboré pour installer un dispositif de protection de batraciens à la rue de Chevelipont, à la frontière des deux communes. Une bâche a été déployée tout au long de la route, accompagnée de seaux disposés tous les cinq mètres afin de recueillir les batraciens et de les aider à traverser en toute sécurité.

Ce dispositif présente un double avantage : il facilite la collecte des batraciens qui traversent la route pour retourner dans leur lieu de reproduction et garantit la sécurité pour les bénévoles engagés dans cette mission.

Si vous empruntez cette route, vous apercevrez ces volontaires équipés de lampes et de gilets fluorescents. Pensez à ralentir ! Grâce à cette initiative, le nombre de batraciens recensés sur ce site par les bénévoles a plus que doublé.

Sur le territoire d'autres sites sont présents et signalés par des panneaux « Traversées de batraciens ». Pensez donc à lever le pied ! La participation citoyenne et les mesures de protection mises en place à Genappe sont un bel exemple de mobilisation en faveur de la faune locale. Ensemble, nous pouvons faire la différence pour maintenir cet équilibre fragile, vital pour notre environnement.

CONTRÔLE D'ACCÈS AU RECYPARC POUR MIEUX GÉRER LES DÉCHETS



ENVIRONNEMENT

Depuis le début de l'année, l'accès au recyparc de Genappe et de plusieurs autres communes du Brabant Wallon a été réorganisé. En effet, jusqu'à présent, toute personne pouvait accéder librement à ces installations, qu'elle soit résidente de Genappe ou d'une autre commune de la province. Cette politique a cependant un coût, puisque l'INBW (Intercommunale du Brabant Wallon) répercute les frais de gestion des déchets sur l'ensemble des habitants de la zone.

Face à cette situation, Genappe et les autres Communes du Brabant Wallon ont unanimement soutenu la mise en place d'un contrôle d'accès. Il faut savoir qu'avant cette réforme,

la province du Brabant Wallon était la seule en Belgique à ne pas avoir de contrôle d'accès aux recyparcs. Ce manque de régulation posait un problème de financement et d'équité pour les citoyens des communes participantes.

Depuis, l'INBW a mis en place un nouveau système de contrôle d'accès, mais sans concertation préalable avec les différentes administrations locales. Bien que ce changement ait provoqué des interrogations et des plaintes parmi les citoyens, l'INBW reste attentive à leurs retours. De nombreuses modifications ont déjà été apportées au règlement initial pour améliorer le système. Par exemple, une des nouvelles mesures est que les citoyens pourront toujours accéder gratuitement aux recyparcs, même si leur quota de 12 points est épuisé, pour déposer certains types de déchets spécifiques, tels que : les PMC (plastiques, métaux et cartons), le papier/carton, le verre, les piles, les matelas, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), les huiles et graisses de friture, les

huiles de moteur et les pneus. Une autre modification concerne la longueur des remorques autorisées, qui a été ajustée pour mieux s'adapter aux besoins des usagers.

Nous sommes conscients que ces nouvelles règles entraînent des changements dans les habitudes des citoyens. Toutefois, il est important de noter que, en moyenne, chaque habitant se rend au recyparc environ six fois par an, tandis que l'INBW propose désormais douze passages annuels.

Ce contrôle d'accès vise avant tout à garantir un meilleur suivi et une gestion plus équitable des déchets. En permettant un contrôle, la Commune espère ainsi optimiser l'usage des recyparcs tout en réduisant le coût global pour ses habitants. Nous encourageons les citoyens à s'informer sur ces nouvelles règles et à adapter leurs comportements pour une gestion plus responsable des déchets. Des ajustements continuent d'être faits pour que ce système soit le plus juste possible pour tous.

DES SENTIERS PLUS ACCESSIBLES POUR VOS BALADES



ENVIRONNEMENT

À Bousval, la passerelle en caillottes du sentier n°46 a été allongée. Grâce à cet aménagement, les promeneurs peuvent désormais rejoindre l'autre sentier sans risquer d'avoir les pieds mouillés.

À Baisy-Thy, le sentier n°98 a été sécurisé avec l'installation d'une main courante. Celle-ci permettra aux marcheurs de gravir plus aisément les escaliers raides présents sur le parcours. Ces améliorations s'inscrivent dans une volonté de valoriser notre réseau de sentiers et de le rendre plus accessible à tous. Nous vous invitons donc à (re) découvrir ces chemins et à profiter pleinement des richesses naturelles de notre territoire. Belle balade à toutes et tous !

FRELONS ASIATIQUES : AIDEZ-NOUS À REPÉRER LES NIDS



ENVIRONNEMENT

Nid primaire de frelons asiatiques

En Wallonie, le premier nid de frelons asiatiques a été découvert en 2016. Depuis, sa présence n'a cessé de s'intensifier. Même si elle s'attaque rarement à l'homme, cette espèce invasive menace nos populations d'abeilles et autres insectes indigènes. Un seul nid de frelon asiatique détruit plus de 11 kilos d'insectes. Cette espèce invasive fait donc l'objet d'un suivi particulier par l'administration communale.

Plus petit que son homologue européen, le frelon asiatique ressemble à une grande guêpe très foncée. Au cours de l'année, il construit 2 types de nids :

Un nid primaire au printemps, vers fin mars-début avril. De petite taille, il est difficile à différencier des nids de guêpes ou de frelons européens. On les retrouve généralement sous abris (cabanes de jardin, carports, etc.).

Un nid secondaire que l'on peut apercevoir dès le mois de juin. De forme sphérique, il est souvent situé assez haut dans les arbres (plus de 10 m), mais peut aussi se trouver dans les haies. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, et abrite plusieurs milliers d'individus. On peut aussi y déceler une petite ouverture latérale à mi-hauteur.

En automne, la chute des feuilles met à jour les nids secondaires. C'est donc un moment idéal pour les repérer.

Si vous en découvrez ?

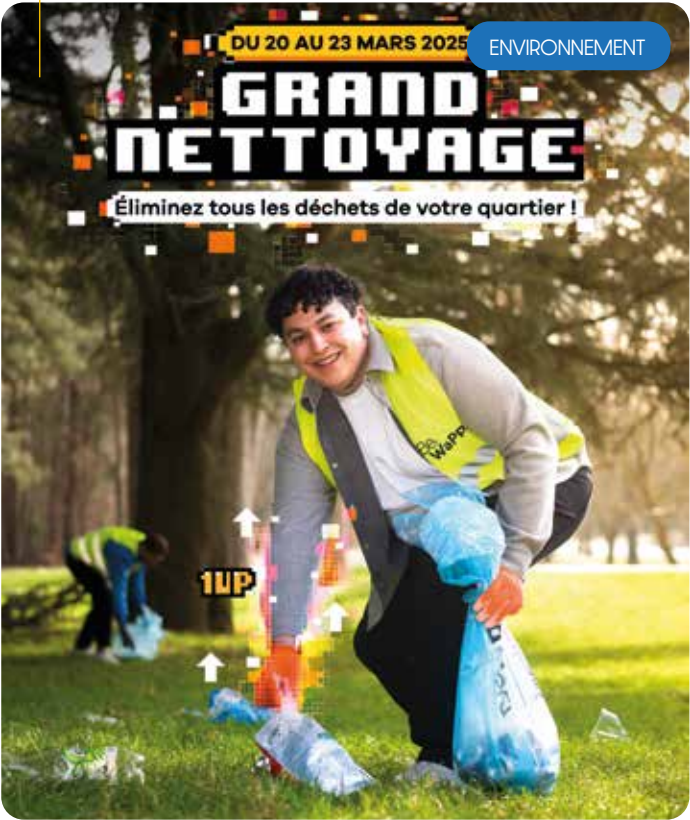
Prenez une photo du nid et contactez le Service Environnement : environnement@genappe.be (en envoyant la photo et en indiquant sa localisation le plus précisément possible) ou par téléphone au 067/79.42.73.

La Ville de Genappe a décidé de prendre la destruction à sa charge et ce, tant en domaine privé qu'en domaine public. La Commune essaie en effet d'identifier la présence de frelons sur son territoire afin de prendre des mesures contre cette espèce invasive.

Attention : ne tentez jamais de détruire le nid vous-même !

Cette tâche ne peut être réalisée que par un personnel spécialement formé et équipé. Nous comptons sur votre collaboration pour éradiquer cette espèce invasive et nuisible à la biodiversité sur notre territoire.

INSORIVEZ-VOUS
AU GRAND NETTOYAGE !



Du 20 au 23 mars, la Ville participera à la 11ème édition du Grand Nettoyage. Organisée à l'initiative de Be WaPP, le Grand Nettoyage est une vaste mobilisation citoyenne qui amène chaque année des dizaines de milliers de participants venant d'horizons divers (communes, associations, entreprises, écoles, citoyens, ...) à se retrouver les manches pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature et dans l'espace public partout en Wallonie.

Même si le niveau de propreté semble s'améliorer dans tous les types de lieux en Wallonie (selon les études wallonnes, publiées dans L'Observatoire de la propreté publique et le Baromètre de la prévention des déchets ménagers). Il reste toutefois nécessaire de maintenir, de renforcer et de développer tous les moyens et leviers possibles visant à améliorer la propreté publique. Plus nous agissons ensemble, plus nous obtiendrons de résultats !

Alors, chère-s citoyen-ne-s de la commune de Genappe, mobilisons-nous les 20, 21, 22 et 23 mars 2025 prochains !

Rendez-vous dès le 10 février 2025 sur bewapp.be (menu "J'agis en tant que citoyen", rubrique "participation ci-

toyenne") pour compléter votre formulaire d'inscription.

Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles, sera fourni gratuitement.

Les inscriptions sont clôturées ? Mais vous souhaitez malgré tout participer ? Contacter le service environnement pour votre demande de matériel (gilets, gants, sacs ...) par mail environnement@genappe.be

Informations :
www.bewapp.be
gn@bewapp.be
facebook.com/bewapp.asbl

NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAL
POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Règlement relatif à la conservation de la nature, à la préservation et à l'amélioration du maillage écologique et de la biodiversité.

Genappe renforce la préservation de la biodiversité avec un tout nouveau règlement pour protéger la nature locale.

Le Service Environnement de Genappe a récemment travaillé sur l'élaboration d'un règlement communal visant à préserver et promouvoir la biodiversité sur son territoire. Le règlement proposé aborde plusieurs aspects clés de la gestion environnementale de la commune, tant au niveau privé que du domaine public, tout en conciliant les activités humaines et la préservation des espaces naturels. On y retrouve deux thématiques principales : les abattages et élagages hors CODT (Code du développement territorial) et la protection de la petite faune.

Abattages et élagages
Désormais, l'abattage ou l'élagage sévère de tout arbre dont la circonférence du tronc, mesurée à 1,50 mètres du sol, atteint 0,40 mètre devra faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service environnement. Fini les procédures lourdes et coûteuses d'un permis d'urbanisme : un simple formulaire en ligne permettra au Service de remettre son avis et l'éventuelle autorisation, permettant ainsi de mieux contrôler la replantation suite aux abattages. Attention ! Tous les arbres et espaces verts non compris dans la précédente définition devront quant à eux toujours faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme.

Protection de la petite faune

Le règlement inclut également des mesures pour préserver la faune locale, notamment par la mise en place de règles spécifiques concernant l'utilisation de robots-tondeuses, qui peuvent parfois être nuisibles pour de petites espèces. En effet, il est interdit, sauf autorisation particulière du Bourgmestre, de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée entre 18h et 9h

Avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson empêchant ainsi les tondeuses de passer sous les frondaisons. Rappelons que les prévisions les plus alarmistes ne lui donnent plus que quelques petites années de survie. D'ici 2025 ou 2030, le hérisson pourrait avoir presque totalement disparu. Alors qu'il existe pourtant des solutions toutes simples pour le protéger !

Une démarche participative

Ce projet de règlement ne s'est pas élaboré dans un coin, bien au contraire. Avant sa finalisation, il a été partagé avec divers partenaires pour recueillir leurs avis et recommandations. Parmi les acteurs consultés figurent notamment le Contrat de rivière, Natagora, la Direction de la Nature et des Forêts (DNF), Environnement-Dyle, la Police locale, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, ainsi que la Commission Chemins et Environnement.

Sanctions et mises en application

Les infractions aux nouvelles règles seront sanctionnées par des amendes administratives, avec des montants variant de 1 à 2.000€, selon la gravité de l'infraction.

Le règlement prévoit également des mesures correctives, telles que la remise en état des espaces affectés, ou des actions visant à atténuer les nuisances environnementales. Ce règlement entrera en vigueur dans le courant du mois de mars.

En route vers un avenir plus vert

Dans un dernier effort pour renforcer la protection de l'environnement, La Ville propose également des recommandations visant à améliorer encore la gestion de la nature et la biodiversité à l'échelle locale.

À travers ce règlement, Genappe entend donc jouer son rôle en matière de conservation de la biodiversité, en particulier dans un contexte où la nature fait face à des pressions de plus en plus fortes.

Un pas décisif pour une Commune engagée dans la préservation de son environnement. Vous pourrez retrouver tous les détails sur le site de la ville. Restez à l'affut !

Informations :
Des questions ?
Des remarques ?
Des points d'amélioration ?
N'hésitez pas à les transmettre à : environnement@genappe.be.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Votre Courtier

Votre meilleure Assurance

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe

Tél. : 067/79.46.46

E-mail: assur@assurancesgilson.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A

POUR L'INFORMATION

AU JOUR LE JOUR

WWW.GENAPPE.BE

VILLEDEGENAPPE

11

LES BEAUX JOURS REVIENNENT, ENTRETENEZ VOTRE VÉGÉTATION !



Le printemps arrive, et la nature reprend ses droits. Chaque année, nous sommes contactés par de nombreux citoyens car la végétation déborde sur la voie publique. Ce qui entraîne dangerosité et embarras pour tous. En effet, certains trottoirs ne sont plus accessibles pour les piétons et certaines rues ne peuvent être nettoyées par le camion brosse.

Dans le cadre du Code de la citoyenneté, il est bien indiqué que le propriétaire d'un immeuble et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde est tenu de veiller à ce que les plantations soient taillées de façon telle qu'aucune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ni sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer ni la signalisation routière, ni l'éclairage public, ni les miroirs routiers, ni les plaques de rues ou signaux d'identification officiels quelle qu'en soit la hauteur.

Nous comptons sur les efforts de tous pour faire respecter ce règlement en vigueur.

Et la biodiversité dans tout ça ?

Entretien sa végétation, oui, mais pas au détriment de nos compagnons de jardin ! Au début du printemps, les oiseaux commencent à faire leur nid. Si

vous taillez les haies et arbres à cette période, vous risquez d'endommager les nids avec les dégâts importants que cela peut avoir pour l'espèce en matière de reproduction et donc de survie de l'espèce. Mieux vaut s'assurer d'entretenir sa végétation hors de la période de nidification, qui s'étend du 1er avril au 31 juillet, et ne pas tailler ses arbres et haies durant ce laps de temps.

Que faire ? Tailler ou ne pas tailler ?

Nous vous demandons de faire preuve de bon sens et d'entretenir régulièrement la végétation qui pourrait s'avérer problématique au niveau du domaine public.

En domaine privé, nous vous invitons à laisser place la biodiversité au sein de vos jardins. Qu'ils soient très entretenus ou plus sauvages, chaque jardin peut contribuer à l'amélioration et la multiplicité des espèces, certains aménagements y contribuant plus que d'autres.

Un jardin plus sauvage permettra davantage le développement de certaines espèces que d'importants espaces de pelouse taillés régulièrement ou encore de grandes surfaces minéralisées ou des essences résineuses exotiques. Aussi rien n'empêche qu'une partie du jardin soit laissée sauvage à côté des espaces que nous nous réservons pour la terrasse, la pelouse, le potager ou autre, pour autant que rien ne vienne

mettre en péril les plantes et animaux sauvages ailleurs.

Quand est-il de la commune et de ses espaces verts ?

Au quotidien et par tous les temps, c'est une équipe dynamique qui entretient nos espaces verts. Une équipe composée de 6 ouvriers qui se chargent de l'ensemble du territoire, c'est-à-dire plus de 1300 arbres communaux et l'équivalent d'une cinquantaine de terrain de foot en surface de zones vertes (parterres, pré fleurie, pelouse, ...).

Les missions de l'équipe sont diverses. Durant la période hivernale, la mission principale de l'équipe est l'égavage et l'abatage des arbres communaux, ainsi que la taille des arbustes se trouvant dans les différents parterres. En ce début de printemps, avec les beaux jours qui font leur apparition, les ouvriers vont pouvoir s'atteler à la plantation des parterres et à la tonte de nos espaces verts.

Une partie du domaine public est également entretenue par le SPW, il s'agit de tous les abords des voiries régionales tels que la rue du Dernier Patard, la N5, la N237, la N93, ...

L'équipe travaille au mieux pour entretenir la végétation au bord des voiries pour votre sécurité mais également pour vous offrir un lieu agréable à vivre avec une végétation fleurie et accueillant la biodiversité.

UNE PRIME POUR L'ACHAT DE LANGES LAVABLES



Le saviez-vous ?

Un bébé utilise en moyenne 5.500 couches jetables entre sa naissance et ses deux ans et demi. Cela génère près d'une tonne de déchets rien qu'en couches-culottes.

Au contraire, opter pour une vingtaine de langes lavables, réutilisables jusqu'à la propreté de l'enfant – et même au-delà grâce à la seconde main ou au partage au sein d'une même fratrie – permet de réduire considérablement les déchets à seulement 150 kg (papier et selles compris).

Aujourd'hui, les langes lavables sont aussi simples d'utilisation que leurs homologues jetables. Loin de ressembler à ceux de nos aïeux, ils ont beaucoup évolué pour devenir pratiques, confortables et esthétiques. Ils s'adaptent parfaitement à la morphologie des bébés et, bien sûr, offrent une alternative bien plus écologique aux couches jetables.

Combien ça coûte ?

Les langes lavables représentent un investissement de départ plus ou moins important. En effet, il faudra compter entre 15 et 35 € en fonction du modèle et de la marque de la couche.

À cela s'ajoute l'achat du papier de change, le lavage des langes (énergie + produits) et les inserts de protection. On arrive alors à une moyenne de 550€ pour l'investissement et l'utilisation des langes lavables. Ce prix peut être largement revu à la baisse si on opte pour des langes de seconde main et/ou si vous les réutilisez pour plusieurs enfants.

Cependant, le coût des langes jetables n'est pas non plus négligeable. Cela représente en moyenne 1.800€ sur l'ensemble de la durée d'utilisation (5.500 couches x 0,33€ par lange). Les langes lavables permettent donc de faire des économies à long terme. L'impact environnemental des langes lavables est bien moindre que les jetables et à tous les niveaux (production, utilisation, élimination) : moins d'énergie pour la production, moins de matières premières, moins d'eau et moins de déchets.

L'investissement de départ peut représenter un frein non négligeable à leur utilisation. C'est pourquoi, la Ville a décidé de poursuivre son action et d'accorder une prime de 125€ par enfant visant à favoriser l'utilisation de langes lavables pour les bébés. Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées afin d'atteindre le plafond de 125 €. La prime est demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant. Ce dernier doit être domicilié sur le territoire de Genappe. La prime est octroyée une seule fois par enfant. La demande de prime doit être introduite auprès du Service Environnement avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans et demi.

Informations :

Le règlement complet et formulaire peuvent être obtenus sur demande au service Environnement ou sur le site internet www.genappe.be

Informations complémentaires : info@genappe.be - 067/79.42.29

TABLIER À HISTOIRES EN MATERNELLE



Un tablier ... huit poches ... huit petits objets et autant d'histoires à découvrir !

Les animatrices de la bibliothèque de Genappe sont venues plusieurs fois dans nos

classes pour nous raconter de belles histoires choisies dans leur tablier !

Mais cette fois c'est nous qui sommes allés à la bibliothèque de Genappe pour un

super moment de lecture où magie et évasion étaient au rendez-vous !

Une approche différente du livre, riche en découverte !



**LES JARDINS
DE QUENTIN**
STRUCTURER POUR SUBLIMER

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abatage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellighen
0494/98.06.18
info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

FÊTES DANS
NOS ÉCOLES

ENSEIGNEMENT

L'école de l'Espace 2000
vous invite à
La fête du Printemps

salle polyvalente de
l'Espace 2000

Le 22 mars 2025

de 11h00 à 18h

Soirée BOULETTES École
communale de Ways

Réunions-nous pour un moment de convivialité !

SAMEDI 29 MARS - 18H

Lieu: Salle communale de Loupoigne

REPAS ADULTE 18€
REPAS ENFANT 10€

Places limitées

Reservations et paiements via le talon joint à l'invitation pour le vendredi 21 mars 2025 au plus tard sur le compte de l'ASBL

Avec le soutien de la Ville de Genappe, du Groupement d'Enseignement et de l'École de l'Espace 2000

Fête de printemps à l'école de l'espace 2000
Le 22 mars de 11h à 18h
Salle polyvalente

Réservez dès maintenant votre repas en scannant le QR Code



EN AVANT POUR LA 34^{ÈME}
ÉDITION DU CARNAVAL !

CARNAVAL

34^e

CARNAVAL
de Genappe

12-13-14-15
AVRIL 2025

WWW.FETESAGENAPPE.BE

COMITÉ DES FÊTES GENAPPE

GENAPPE

Editeur responsable: Félix Vercouter: Rue de la gare 12b: 1495 Marbais

Avec l'arrivée du printemps, le folklore animera Genappe
Planning des festivités

SOUMONCES
Samedi 29 mars 2025
19h30 départ du premier aire Ballodrome, rue de la station

34^{ème} CARNAVAL
Chasse aux œufs
Samedi 12 avril 2025
16h lancement de la chasse, pour les enfants, jusque 10 ans distributions de 100 kg d'œufs
Plaine communale

Dimanche 13 avril 2025
11h Rondeau sur la Grand Place

15h30 départ du cortège
Pavé Saint Joseph

Lundi 14 avril
13h45 Rondeau
Grand Place

Brûlages des bosses :

- 22h30 : Les Paysannes - Plaine communale
- 22h45 : Les Chenappans - Grand Place
- 22h30 : Les Marins du Lothier
- 23h30 : Les Gilles et leurs dames de la Dyle - Sloopy

Informations :
www.fetesagenappe.be
felix@fetesagenappe.be

EN IMMERSION
DANS LA FORÊT

ENSEIGNEMENT



L'école communale de Bousval en immersion dans la forêt lors des classes vertes de février à Wellin. La semaine était riche en découvertes, en amusement, le tout dans un bel esprit d'équipe, pour les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire.

Le panel d'activités était varié : un majestueux spectacle de

rapaces ainsi qu'une proximité avec les oiseaux carnivores, des promenades le long de la Lesse, au sommet d'une carrière, en pleine forêt, un jeu de piste dans les ruines d'un ancien château fort proposant des épreuves de courage et d'adresse, une balade de contes et histoires fantastiques dans des lieux insolites, la rencontre de Bibi

l'abeille et l'apiculteur, l'exploration du monde des oiseaux, la visite du parc à gibiers avec une proximité impressionnante avec le cerf dans son enclos,...

Les enfants ont passé une semaine magnifique avec leurs professeurs et rentrent à Bousval la tête pleins de souvenirs...

PLAINES DE PRINTEMPS 2025
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

PLAINES



Cette année, la Ville de Genappe travaille en partenariat avec le CAPE en organisant des plaines de vacances pendant les congés de printemps, du lundi 28 avril au vendredi 09 mai. Celle-ci accueillent des enfants de 2,5 ans à 12 ans à l'école communale de Bousval. Le thème de cette saison est : L'art dans tous ses états, une aventure créative !

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 24 mars à 18h. Un formulaire d'inscription

sera disponible sur notre site : www.genappe.be Complétez-le entièrement, il est très important que nous ayons tous les renseignements demandés. L'inscription sera validée à la réception du paiement par virement bancaire dans un délai de 3 jours maximum.

Les plaines sont accessibles selon le paiement du forfait de 45€/5j ou de 36€/4j pour le premier enfant, de 40€/5j ou de 32€/4j pour le deuxième enfant de la même famille et de 35€/5j ou de 28€/4j pour le troisième enfant et suivants.

Le forfait accueil est de 7,50€ par semaine et par enfant s'il est présent avant 8h30 et/ou après 16h30. Les enfants reçoivent un goûter l'après-midi.

Attention : chaque enfant âgé de 6 à 12 ans devra être muni d'une carte Mobib Junior (TEC) condition d'inscription.

Informations :
Un formulaire d'inscription sur notre site : www.genappe.be
Accueil Extrascolaire : virginie.limon@genappe.be
067/79.42.44

POUR LES ADOS : STAGE DE CUISINE ET UNE JOURNÉE EXTÉRIEURE !



Pour les jeunes de 12 ans à 15 ans, la Ville organisera une semaine d'activités. Une semaine rythmée par la découverte de technique culinaire. Une journée Paintball est également prévue.

Ces activités se dérouleront du lundi 5 mai au vendredi 9 mai au prix de 75€ par ado pour toute la semaine. Le lunch et les activités sont compris dans le prix.

Informations :
Inscriptions en ligne : www.genappe.be, à partir du lundi 24 mars à 18h00 (places limitées). Accueil Extrascolaire : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44

FORMATION JEUNES À PARTIR DE 16 ANS



Une formation (avec brevet à la clé) pour toute personne âgée de 16 ans minimum désireuse de travailler en tant qu'animateur/trice des Plaines de Vacances.

La Ville, en collaboration avec l'asbl Nature & Loisirs propose aux jeunes de 16 ans et plus de suivre une formation en animation pour obtenir un brevet d'animateur/trice et d'être rémunéré comme tel, lors d'un travail aux Plaines de Vacances.

Pour devenir animateur(trice) à Genappe, il faut être titulaire d'un brevet d'animateur ou en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique. Il nous tient à cœur de permettre aux jeunes de Genappe d'accéder à cette formation. C'est pourquoi la Ville interviendra à hauteur de 50 % du prix total de la formation, pour les jeunes domiciliés à Genappe.

La formation
La formation vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2 ans et demi à 15 ans.

Elle débouche, à l'issue de l'ensemble du parcours, sur l'obtention d'un brevet, homologué par le ministère de la Communauté française. Elle correspond aux normes ONE et de l'ensemble des exigences des Communes et autres employeurs potentiels.

La formation est résidentielle pour répondre aux exigences légales et favoriser l'acquisition des différents apprentissages. Elle se déroule selon les normes prévues dans le décret « centres de vacances », soit 150 heures de formation théorique et 150 heures de formation pratique aux plaines de vacances de la Ville de Genappe.

Déroulement de la formation
Le premier module / module A (5 jours résidentiels) est centré sur la vie en groupe et la place de chacun, "l'enfant qui est en nous" et le sens des activités. Prochain module du 27 au 31 octobre 2025.
Le deuxième module / module B (5 jours résidentiels) est centré sur la fonction, les rôles de l'animateur et le projet d'animation en lien avec le rythme et les besoins des enfants. Prochain module du 28 juin au 02 juillet.

Le stage pratique (150 heures) se déroule en plaine de vacances, camp de mouvement de jeunesse ou en séjour de vacances agréé ONE. Le week-end d'évaluation (2 jours résidentiels) permet de revisiter le stage pratique et d'analyser les effets de ses animations. Prochain module du 10 au 11 mai ou du 13 au 14 septembre.
Le troisième module / module C (5 jours résidentiels) permet d'approfondir les contenus en tenant compte de l'expérience des participants. Il comporte également l'évaluation finale de la formation. Prochain module du 28 juin au 02 juillet. La méthode se veut active et participative. Il n'y a pas de cours, la formation s'acquiert par la pratique.

Informations :
Lieu de la formation : Domaine de Longchamp, Avenue de Doiceau 79 à 1300 Wavre
Coût de la formation : Le coût est de 430€ à 50% pour la Ville de Genappe soit 215€
Inscriptions et Renseignements : Virginie Limon au 067/79.42.44 ou à l'adresse virginie.limon@genappe.be

RECHERCHE D'ANIMATEURS BREVETÉS !



La Ville de Genappe organise des plaines de vacances de printemps et est à la recherche d'animateurs.

Si vous disposez d'une formation en animation, d'un brevet d'animateur de centres de vacances, d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique ou que vous êtes en cours de formation. Envoyez votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae, de document prouvant votre formation ou votre expérience en animation ainsi que la/les périodes pendant lesquelles vous souhaitez animer nos plaines.

En d'été
Du 7 juillet au 31 juillet 2025
Du 1 août au 14 août 2025

En automne
Du 20 octobre au 31 octobre 2025

Nos barèmes :
Animateur breveté ou assimilé : 70 €/jour
Animateur en formation : 60 €/jour

Informations :
Transmettez votre candidature à : info@genappe.be
Pour d'autres informations, contactez l'Accueil extrascolaire : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44

Notre calendrier 2025
Au printemps
Du 28 avril au 9 mai 2025



PREMIÈRE BALADE TRACTO GOURMANDE

Balade tracto-gourmande

Quand?
Dimanche 20 avril 2025
Départ dès 10h30

Où?
Chez la Famille Goies
3 Rue des Haies,
1476 Houtain-le-Val

Quoi?
Balade champêtre de 21 km ouvert à tous
En char ou en vieux tracteur

Genappe

Adulte: 45€
Enfant: 27€

Réservation obligatoire
Elin: 0479/386.114 — Pauline: 0494/252.531



Le comité Au Cœur de nos Campagnes a le plaisir de vous inviter à sa première Balade Tracto-gourmande qui aura lieu le dimanche 20 avril 2025.

Au programme :
Une balade ouverte à tous, en famille ou entre amis, préparez vos tracteurs ancêtres pour vous balader à travers nos villages et campagnes. Vous n'avez pas de tracteurs ? Pas de panique !

Des chars seront mis à votre disposition pour vous balader de ferme en ferme, à la découverte de notre ruralité, de nos agriculteurs et de leurs produits que vous pourrez déguster au fil de la journée.

Informations :
Réservations obligatoires
Elin : 0479/38.61.14
Pauline : 0494/252.531

NOS OFFRES DE VOLONTARIAT
À GENAPPE



POS

Une Plateforme de collaboration citoyenne est active sur le territoire. Elle a été mise en place par la Ville, en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe ainsi que la Plateforme Francophone du Volontariat.

Cet plateforme propose d'orienter les habitants désireux de faire du volontariat vers l'offre la mieux adaptée et la plus appropriée à leurs possibilités et d'offrir aux associations de Genappe un petit coup de pouce.

Il existe différents moyens de découvrir les offres sur le territoire. Vous pouvez aller sur le site <http://levolontariat.be> ou obtenir une entrevue avec Justine Servais, cheffe de projet et l'assistante sociale de la Ville. Elle vous présentera le panel d'offres émis par les associations.

Ces permanences sont organisées dans les bureaux de l'administration communale pendant les heures d'ouvertures des locaux et sur rendez-vous exclusivement.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de venir en journée, il est possible d'organiser un rendez-vous en soirée.

Informations :
Justine Servais, cheffe de projet : 067/79.42.39.



Coup de pouce à Genappe
ASBL DE SOLIDARITÉ

Vous conduit et vous accompagne
chez le médecin, kiné, à l'hôpital,
à la pharmacie, pour les courses ménagères, ...

Contactez-nous au 0474/08.17.44
entre 8h et 12h du lundi au vendredi

www.cdpageenappe.be

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33

CETTE ANNÉE,
GARDONS LA FORME !



POS

« Faire du sport » ou encore « Prendre soin de notre santé » sont souvent des résolutions prises pour débuter la nouvelle année comme il se doit ! Pour vous aider à atteindre vos objectifs, la Ville de Genappe a mis en place le programme « Je Cours Pour Ma Forme ». Il reprendra le lundi 17 mars à 18 h 50 au départ de la Plaine Communale.

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance. Il permet aux participants de courir en groupe accompagné d'un coach. Ce qui augmente la motivation permet d'évoluer et de progresser.

Quatre groupes ont été constitué : le niveau 1 – débutant - (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km) et le niveau 3 (10 - 15 km/préparation aux 20 kms de Bruxelles) et le Groupe 4 – Trail (découverte et confirmé). Cela permet à chacun de progresser à son rythme tout en augmentant ses capacités...le tout dans la convivialité et la bonne humeur !

Pour participer, dès 12 ans, il suffit de vous inscrire en ligne uniquement sur le site www.genappe.be, / Affaires Sociales. Il vous restera à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures de course à pied,

d'un gilet pour être visible en soirée et une lampe frontale. Au terme des 12 séances, un test sera organisé. Participation aux frais : 35 € pour une session de 12 semaines, comprenant l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé.

Informations :
Inscription en ligne est obligatoire. Une confirmation vous sera envoyée dès réception du paiement. La plupart des mutuelles proposent un remboursement, renseigner vous auprès de la vôtre. Contact : Justine Servais, cheffe du projet : 067/79.42.39.

DOMUS : UN ACCOMPAGNEMENT
DISPONIBLE SUR
VOTRE COMMUNE

POS

L'équipe multidisciplinaire est composée de dix infirmières spécialisées en soins palliatifs, trois médecins référents, une psychologue pédiatrique et d'une équipe de volontaires. Elle propose son expertise en soins palliatifs à l'équipe soignante de première ligne, au patient et à son entourage. Son intervention se fait toujours avec l'accord et en collaboration avec le médecin traitant.

L'équipe de Domus veille à laisser une place centrale aux volontés du patient. Elle s'engage à respecter les valeurs, croyances et préférences du patient et de sa famille, dans un cadre pluraliste et indépendant de toute affiliation religieuse ou politique.

Les infirmières de Domus se déplacent auprès du patient dans tout le Brabant-Wallon, pourvu que celui-ci se trouve à son domicile, au domicile d'un proche, en maison de repos ou dans tout autre établissement d'hébergement agréé.

Domus représente un soutien essentiel pour les personnes confrontées à une maladie grave et progressive, en offrant à la fois un accompagnement émotionnel et des soins spécialisés. Son action aide à réduire la souffrance du patient et à soutenir à la fois ce dernier et ses proches, avec respect et bienveillance.

Informations :
Domus : chemin du Stocquoy 1, 1300 Wavre - 010/84.15.55
E-mail : info@domusasbl.be - secretariat@domusasbl.be
Les demandes d'accompagnement se font uniquement par téléphone.
Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 16h.
En dehors de ces heures, un répondeur enregistre les messages. Il y sera donné suite dans les plus brefs délais.

PENSEZ AUX PROCHAINES VACANCES



BIEN-ÊTRE ANIMAL

En ce début d'année avec les beaux jours qui arrivent, vous commencez à programmer et à réserver vos prochaines vacances. Si vous avez un animal de compagnie, il est aussi nécessaire de prévoir comment cela va se passer avec lui ou pour lui. Va-t-on pouvoir l'emmener avec nous ? Qui pourrait le garder ? Quel sera le budget qui faudra prévoir pour mon animal ?

Il existe différentes solutions pour prendre soin de mon animal, lorsque la famille profite pleinement de ses vacances.

Vous avez opté pour une solution qui vous permet d'emmener votre animal avec vous. Prévoyez de prendre son carnet santé ses accessoires (gamelle, jeux, ...) et son alimentation habituelle.

Il ne vous est pas possible de l'emmener avec vous pour diverses raisons, (voyage trop long, en avion, le logement ne permet pas de venir avec son animal, le climat, sa sécurité, ...) Qui choisir pour faire garder son chien pour la première fois comme les suivantes ? Choisir une personne de confiance, c'est l'assurance de partir en toute sérénité en vacances. Prenez le temps de bien

rencontrer la personne et de lui poser toutes les questions nécessaires au bien-être de votre compagnon.

Un pet-sitter, un proche ou encore un particulier au mode de vie adapté aux besoins de votre animal. Si c'est la première fois, il est important d'organiser une première rencontre avec la personne choisie afin de communiquer les besoins et attentes que l'on a pour son animal.

Demander à des amis ou à la famille de s'occuper de votre animal représente une solution avantageuse, car cela permet à votre compagnon de rester dans un environnement familier, minimisant ainsi les perturbations dans ses habitudes. La présence d'un proche apaisera également l'animal durant votre absence.

La garde de votre animal peut se faire de différentes manières à votre domicile soit en venant plusieurs fois par jour sur place ou en logeant à votre domicile, soit au domicile de la personne. Si c'est chez vous, cette solution permet à votre animal de ne pas perturber ses habitudes de vie.

La garde de votre animal se passe dans le lieu de vie de la personne qui le prend en charge pendant vos vacances, c'est une bonne solution pour les animaux qui ont besoin d'attention. Votre animal ne sera ainsi jamais seul trop longtemps ! Attention toutefois de rendre visite à la personne pour qu'elle puisse vous montrer l'endroit où sera gardé votre animal. Lors de vos échanges soyez précis sur comment la personne sera dédommagée ou remerciée pour ses services pour prendre soin de votre animal (intervention dans les frais, une somme journalière, un échange de garde d'animaux...).

Les avantages de ces personnes ressources sont multiples : prix plus réduit que chez un professionnel, ambiance familiale etc. La solution de la pension pour animaux est la plus courante. Votre animal devra obligatoirement être pucé et à jour de ces vaccins. Il est parfois demandé que des vaccins non obligatoires soient demandés en plus. Il est important d'effectuer au préalable une visite pour s'assurer que leur fonctionnement convienne à votre animal. Il faut également se renseigner sur les tarifs qui varient en fonctions de différents critères.

Que prévoir pour faire garder son animal de manière optimale ? Le carnet de santé. Pour éviter les problèmes de transition alimentaire, il est fortement conseillé de fournir l'alimentation de votre chien à la personne qui va le garder. Les traitements médicamenteux de votre animal afin de continuer son traitement s'il en possède un. Assurez-vous que la personne soit en mesure d'administrer les médicaments et les traitements prescrits par le vétérinaire. Les accessoires de votre animal

En tant que propriétaire, le bien-être de votre animal doit être votre principale préoccupation, quel que soit le type de garde choisi, proches particulier ou une pension. La priorité est de sélectionner un endroit qui soit à la fois agréable pour votre animal et qui vous convienne, tout en vous apportant une certaine sérénité. Pour profiter de votre voyage, l'esprit en paix, laissez votre animal de compagnie entre de bonnes mains, en ayant la certitude qu'il s'amuse lui aussi pendant vos vacances.

AGENDA MARS

MUSIQUE À GLABAIS

16 mars 2025 à 17h
Récitals de pianistes,
Elodie Vignon et Pierre Solot
[Voir article page 6](#)

SOINS ET SANTÉ

18 mars à 20h
« Cannabis : Douce drogue... ou pas ? »
[Voir article page 9](#)

COLLECTE DE SANG

19 mars de 16h à 19h
Salle communale de
Vieux-Genappe - Chaussée
de Nivelles, 99

L'EAU

21 mars en matinée
[Voir article page 9](#)

ACTIVITÉ VÉLO

21 mars de 20h à 21h30
Film : "Les roues de l'avenir"
[Voir article page 9](#)

CHANTIER PARTICIPATIF

Du 21 au 23 mars
Travailler le bois en collectivité
[Voir article page 4](#)

CONFÉRENCE

21 mars 2025 à 19h
« L'avènement de Charles-
Quint au palais du Coudenberg »
[Voir article page 7](#)

GRAND NETTOYAGE

Du 20 au 23 mars
[Voir article page 11](#)

IMPRO

28 mars à 20h
[Voir article page 5](#)

CONFÉRENCE

3 avril à 20h
Folklore au féminin
[Voir article page 5](#)

THÉÂTRE

Du 4 au 6 avril
« Silence on tourne ! »
DramAct'ic
[Voir article page 8](#)

LE GRAND JEU

5 avril
Journée inter-unités des
scouts et guides
[Voir article page 8](#)

THÉÂTRE

**8 avril à 20h,
9 avril à 10h**
« Anoushka au Pays des
Cauchemars »
La compagnie de l'Horloge
en pièce
[Voir article page 7](#)

CINÉ-SOUPÉ

8 avril à 20h
Court métrages internationaux
[Voir article page 4](#)

BALADE PRINTANIÈRE

13 avril à 9h
Autour de Tongrinne
[Voir article page 4](#)

CINÉ-CLUB

17 avril à 20h30
« Il pleut dans la maison »
[Voir article page 4](#)

BALADE TRACTO

20 avril
Balade gourmande
[Voir article page 14](#)

ATELIERS VÉLOS

23 avril de 9h à 17h
[Voir article page 9](#)

BALADE GUIDÉE

18 mai de 10h à 12h
Plongée en terre d'Archers

**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR**
WWW.GENAPPE.BE

[f](#) [@](#) [VILLEDEGENAPPE](#)

AUX FUTURS PROPRIÉTAIRES D'UN CHAT HEUREUX



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Accueillir un animal de compagnie est une décision à prendre

avec responsabilité. La Ville souhaite vous informer qu'elle prolonge son offre d'une aide financière à la stérilisation des chats domestiques. En effet, lorsque toute personne qui adopte un chat est dans l'obligation légale depuis novembre 2017 de le faire stériliser. C'est pourquoi la Ville octroie une prime de 20€ par chat et avec un maximum de 2 chats par foyer.

Le formulaire de la demande devra parvenir à l'administration communale dans les trois

mois à dater de l'opération. Pour bénéficier de cette prime vous devrez remplir un formulaire que vous trouverez sur le site de la Ville ou sur simple demande au service des Affaires générales : 067/79.42.43. Lors de la stérilisation auprès de votre vétérinaire, celui-ci complètera également sa partie.

Nous vous souhaitons beaucoup de joie et de plaisir auprès de votre chat.

L'animal est un être vivant doué de sensibilité. Pensez-y.